

# La relation entre gestionnaires d'OSBL-H et conseiller-ère-s en gestion de la SHQ

Préparé par les directions de l'habitation sociale de la SHQ

Présenté par :

Eve Chevalier, directrice de l'habitation sociale Est et Nord du Québec

Mercedes Jean-Louis, directrice de l'habitation sociale Ouest et Sud du Québec



# Rôle d'un-e conseiller-ère en gestion

## ❖ CONSEIL AUX ORGANISMES

- ✓ Analyser les problèmes administratifs, financiers, techniques et humains au sein des organismes sous sa responsabilité
- ✓ Assurer que les rapports annuels de gestion et des budgets soient conformes aux directives et normes en vigueur
- ✓ Orienter et appuyer les conseils d'administration et la direction générale dans le processus de regroupement des offices d'habitation
- ✓ Documenter adéquatement les dossiers sous sa responsabilité et s'assurer de leur validité et de leur mise à jour
- ✓ Veiller à la pérennité des projets réalisés dans le cadre des programmes de la SHQ et à réduire les risques financiers associés aux garanties de prêts accordés par la SHQ dans ces projets

# Rôle d'un-e conseiller-ère en gestion

## ❖ INFORMATION ET FORMATION

- ✓ Informer les organismes sur les objectifs des différents programmes et sur le cadre réglementaire et législatif, principalement sur le programme AccèsLogis et les conventions d'exploitation qui en découle
- ✓ Répondre aux demandes d'information spécifiques de la part des organismes sur les plans administratifs, financiers et immobiliers
- ✓ Assurer que les membres du conseil d'administration ainsi que la direction générale des organismes connaissent les rôles et le fonctionnement général d'un C. A.
- ✓ Assurer le respect de la convention d'exploitation qui lie l'organisme à la SHQ

## ❖ INTERVENTION DANS UN CONFLIT

- ✓ Agir à titre de facilitateur entre les différents intervenants (locateur/locataire, gestionnaire/C. A., organisme/SHQ, employeur/employés, etc.) afin de faciliter le règlement des conflits
- ✓ Proposer et organiser la mise en place de mécanismes faisant appel à des experts au besoin

# Rôle d'un-e conseiller-ère en gestion

## ❖ INTERVENTION AUPRÈS DES ORGANISMES EN DIFFICULTÉ

- ✓ Alerter les organismes sur les états de risque majeur et pour lesquels il faut développer des plans de redressement
- ✓ Identifier et assurer la coordination des moyens de contrôle nécessaires au suivi d'aide financière
- ✓ Assurer le suivi des interventions et le respect des ententes relatives aux aides financières additionnelles accordées
- ✓ Visiter les organismes pour les soutenir et les accompagner dans leur gestion quotidienne
- ✓ Effectuer des analyses administratives, budgétaires et financières ainsi que le redressement de projets en exploitation problématiques
- ✓ Proposer les programmes d'aide financière aux organismes en cas de nécessité
- ✓ Entretenir des liens avec le réseau des Fédérations de l'habitation
- ✓ Recourir à l'administration provisoire dans des cas particuliers



# QUESTIONS ET COMMENTAIRES